

Malakoff, le 16 septembre 2013

**Décision n° 30-2013 portant nomination d'un chef de service au siège
de l'Etablissement public d'insertion de la défense**

Le directeur général de l'Etablissement public d'insertion de la défense,
Vu le code de la défense, notamment ses articles R 3414-10 et R 3414-18 ;
Vu la décision n° 28-2013 du 13 septembre portant création, attributions, et organisation du
service des affaires juridiques et des achats

Décide :

Art. 1^{er}. – M. Pierre-Ange Zalberg est nommé chef du service des affaires juridiques et des achats.

Art. 2. - Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera mise en ligne sur le site internet de l'établissement.

CHARLES de BATZ de TRENQUELLÉON

